

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020 A 18h00

Sous la présidence de Mme DEPIEDS Laurence – Maire

Etaient présents : Mme GEBELIN Christel, CHONG Mireille, GOSSMANN Lucie, PIANETTI Nicole
Mrs AILLAUD Yves, DECANIS Alain, DEPIEDS Michel, BOUGE Jean-Michel, KNORR
Alain, RASILLA Y CAMPO Franck, ROHR Alain

Absents excusés : M. PETRIGNY Jean-Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEPIEDS Laurence
Mme BOYER Claire ayant donné pouvoir à Mme GEBELIN Christel
Mme CHEVALIER Valérie

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que M. PETRIGNY a été élu président de la DLVA.

- **Saisine Chambre Régionale des Comptes par M. ARAMO**

Madame Le Maire fait présentation et lecture de l'avis de la Chambre Régionale des comptes PACA, suite à la saisine n°2020-0124, portant sur le dossier Monsieur ARAMO René de saisine budgétaire L1612-15 et concernant l'entretien du chemin dit « des Martelières ».

VOTE : POUR : 14 / CONTRE : 00 / ABS : 00

- **Désignation des délégués et suppléants en vue de des élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

Les candidats aux élections des délégués sont :

- *Mme DÉPIEDS Laurence
- *Mme GEBELIN Christel
- *M. DECANIS Alain
- *M. DÉPIEDS Michel

Suite au dépouillement est proclamé délégués :

Mme DÉPIEDS Laurence a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (14 voix)
Mme DEBELIN Christel a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (11 voix)
M. DECANIS Alain (8voix)
M. DÉPIEDS Michel a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (9voix)

Les candidats aux élections des suppléants :

- *M. AILLAUD Yves
- *M. KNORR Alain
- *M. ROHR Alain

Suite au dépouillement est proclamé suppléants :

M. AILLAUD Yves a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (14voix)
M. KNORR Alain a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (14 voix)
M. ROHR Alain a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat (14voix).

Intervention de M. Baptiste ROULET qui présenta et fit un point du chantier Colostre.

- **Approbation du règlement de la cantine**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'approuver le règlement intérieur du service de restauration scolaire suite au renouvellement des membres du conseil municipal.

VOTE : POUR : 14 / CONTRE : 00 / ABS : 00

Les commissions :

Mme Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'envoyer des SMS entre élus afin de prévenir que telle ou telle commission se réunit.

Lors de la rédaction des comptes rendus, il est nécessaire de préciser les personnes présentes et de mettre la date à laquelle la commission s'est réunie.

Il y a des inter-commissions (ex : urbanisme et travaux)

Rue des Templiers : il faudrait prendre un arrêté interdisant la circulation sauf les riverains

Maison LENQUETTE, la mairie est donc propriétaire de cette maison.

Remettre en état cette maison aurait un cout, il serait envisageable de la raser afin d'y construire à la place une salle des fêtes, ce qui permettrait donc de repenser à l'utilisation de la salle des fêtes actuelle.

Mme le Maire laisse la parole à M. BOUGE

La commission culture s'est donc réunie jeudi soir, le dépliant de la commune est donc à revoir, il faut y inclure les gîtes professionnels ainsi que changer les photos

Concernant le marché, la commission doit revoir le règlement afin qu'il soit approuvé. Les personnes qui placent ont donc été désignées (Mmes CHONG Mireille et PIANETTI Nicole)

Il faut revoir le tableau électrique, et qu'il y ait un point d'eau afin de procéder au nettoyage à la fin du marché.

Il est prévu 12 commerçants, la priorité aux St Martinois, puis se sera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le 28/07/2020 à 17h30 référencement de la commune. Faire le point sur quel site on apparaît ou pas.

Une séance de ciné est prévue dans la cour de l'ancienne école.

Journées du patrimoine : référencées sur le site de la DRAC + s'appuyer sur les guides de pays.

Vendredi soir : conférence / samedi et dimanche : visite du musée et de l'église.

Monsieur DEPIEDS Michel prend la parole en disant qu'il y a de plus en plus de locations en Airbnb, ça serait bien de savoir si ces locations sont déclarées et payent leur taxe de séjour.

Monsieur AILLAUD Yves intervient en précisant que cette semaine, le pont de pierres sur la route d'Allemagne a été enlevé. Les services du département avaient prévenu M. PETRIGNY il y a quelques mois.

Le pont s'écroulait et il y avait eu des vols de pierres. Sous le pont, il avait été constaté des cannettes donc le lieu devait être fréquenté ce qui pouvait donc être dangereux.

Il existait aussi un problème avec l'évacuation des eaux pluviales.

Mme GEBELIN Christel demande aux membres du conseil si des personnes seraient intéressées pour un projet de nettoyage, l'école aurait pour projet la gestion des déchets.

Il serait bien qu'un groupe de travail se mette en place afin de faire de la prévention et de la sensibilisation.

Fin séance : 20h40

